



*Maison des Syndicats
11-13 rue des Archives
94000 CRETEIL
Mail : fsu94@orange.fr*

Le 11 mai, le gouvernement troque son irresponsabilité contre la responsabilité individuelle

La décision du président de la République de la réouverture des établissements scolaires à compter du 11 mai est une décision politique voulue par le pouvoir économique et le patronat.

Parmi les nombreuses incohérences des décisions, celle de n'autoriser des rassemblements que jusqu'à 10 personnes quand les classes pourraient en compter 15...

Le volontariat pour les familles et les élèves est inacceptable : c'est d'une part l'aveu que le gouvernement est incapable d'assurer la sécurité de tous, d'autre part, qu'il entend clairement faire passer les enjeux économiques avant les garanties sanitaires. Pour les parents, il s'agit d'accepter une perte de revenus ou bien de se résoudre à prendre le risque d'envoyer ses enfants à l'école alors que les conditions sanitaires ne sont pas réunies. C'est un choix impossible pour les familles, en particulier celles pour lesquelles le télé-travail n'est pas envisageable

Pourtant, la question n'est pas comment mais pourquoi doit on rouvrir les écoles ? S'il faut de toute évidence s'occuper des enfants dans les situations les plus précaires ; les écoles doivent alors devenir des lieux d'accueil avec des professionnels dédiés qui peuvent prendre soin des enfants qui vont mal.

L'urgence est donc sociale, elle n'est pas scolaire

L'urgence est aussi à préparer la rentrée de septembre qui ne pourra pas s'effectuer dans des conditions normales.

Ce sont les collectivités territoriales (mairies, département, région) qui vont devoir mettre en pratique le protocole sanitaire de l'éducation nationale, et à ce jour, elles ne sont pas prêtes pour une réouverture le 11 mai : de nombreux maires se sont adressés dans ce sens aux autorités. Un cadre suffisamment clair et incontournable est indispensable au plus vite pour que les agents ne soient pas confrontés à des pressions de leur hiérarchie. Il est impératif que le protocole élaboré par le ministère ne devienne pas un guide de bonnes pratiques que l'on pourrait plus ou moins respecter.

Dans l'immédiat, la FSU 94 réaffirme que l'ouverture des écoles à partir du 11 mai se traduirait par une mise en danger des personnels et des usagers. À l'inverse de ce gouvernement, nous prendrons nos responsabilités pour que le droit à la santé et la sécurité de tous soit respecté. C'est pourquoi la FSU 94 a adressé une alerte sociale aux Services académiques du département afin que notre exigence d'un cadre sanitaire validé par nos instances soit formellement entendue.